



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail

==**==**==



BE AFRIKA
AZO, AMOSSORO

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE,
Terre des richesses du cœur

- UNE JEUNESSE REPRÉSENTATIVE DE PLUS DE 60% DE LA POPULATION
- 15 000 000 HA DE TERRES ARABLES AVEC UN CLIMAT SAHÉLIEN ET ÉQUATORIAL
- 87 000 000 M³ D'ESSENCES FORESTIÈRES AVEC UNE KYRIELLE D'ESPÈCES PRÉCIEUSES
- 500 000 KM² DE TERRAIN PRÉCAMBRIEN AVEC PRÈS DE 470 INDICES MINIERS

FORUM SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE EN CENTRAFRIQUE

RECOMMANDATIONS

9 au 13 SEPTEMBRE 2015



UNIPAGE



RECOMMANDATIONS DU FORUM SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Nous, Participants au Forum sur la Promotion du Secteur Privé, tenu à Bangui dans la salle de Conférence de l'Hôtel LEDGER PLAZA, du 9 au 13 Septembre 2015 formulons les recommandations suivantes :

Recommandations sur la Grappe de croissance Agriculture

A Court Terme :

- Accélérer la procédure d'adoption et de mise en place du code foncier agro-pastoral ;
- Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en location d'une partie des terres agricoles ;
- Rechercher des sources de financement interne et externe (table ronde des bailleurs de fonds), pour le développement de l'Agriculture ;
- Promouvoir les produits agro-pastoraux de la RCA à l'extérieur ;
- Encourager et protéger la production et les marchés locaux dans le respect des engagements internationaux ;
- Restructurer les chambres consulaires (Agriculture et Commerce) ;
- Réviser la convention relative à l'importation du gap du sucre.

A Moyen Terme

- Créer une Banque de Développement Agricole ;
- Promouvoir les fermes agropastorales et agro industrielles sur toute l'étendue du territoire
- Réhabiliter les Centres de Recherches Agricoles.
- Créer un Office National de sécurité alimentaire.

A Long Terme

- Réhabiliter et réformer les structures de formation agricole ;
- Promouvoir la mécanisation de l'Agriculture ;
- Soutenir la création des fermes pédagogiques ;

Recommandations sur la Grappe de croissance Forêt

A Court Terme

Sous Secteur Forêt

- Réaliser une étude comparée financée par l'Etat ou les bailleurs de fonds sur les déterminants de la fiscalité centrafricaine avec la fiscalité des pays de la sous région CEMAC du secteur forestier ;
- Réaliser une étude financée par l'Etat ou les bailleurs de fonds sur les stratégies à mener pour améliorer la compétitivité des entreprises forestières ;
- Assurer le respect du cadre réglementaire par une stricte application de la détermination de la valeur FOT (Free on Truck) conformément aux textes en vigueur ;
- Appliquer les mesures exceptionnelles pour relancer le secteur par l'annulation des taxes de loyers sur 2013 et 2014 et la redéfinition des taxes de loyer sur la superficie de l'unité forestière gestion en exploitation à partir de 2015 ;
- Réaliser la libéralisation du PARC de SOCATRAF aux autres opérateurs afin de minimiser les coûts de transport fluviaux ;
- Procéder à l'arbitrage par un tiers neutre et expert sur les contentieux juridiques et fiscaux antérieurs à 2015 notamment l'application du respect de l'article 54 de la Loi des finances de 1995 sur la fixation des valeurs mercuriales ;
- Engager une action de l'Etat auprès des autorités congolaises pour faciliter l'importation et l'exportation durant 12 mois de l'année par le couloir transéquatorial (Bangui, Iyele, Brazza-Point Noire) ;

- Faire la Compensation des dettes et créances croisées entre les sociétés forestières et l'Etat ;
- Règlement des arriérés intérieurs de l'Etat dus aux entreprises forestières afin d'assurer le financement de leurs investissements productifs ;
- Exonérer la Redevance d'Usage Routier des entreprises forestières qui assurent l'entretien du réseau routier ;
- Mettre en place de contre garantie de l'Etat auprès des Banques en faveur des sociétés forestières, transporteurs) pour leurs besoins de financements pour assurer la relance du secteur ;
- Favoriser les ventes de bois à la base de la pyramide (communautés de bases et petits entrepreneurs) ;
- Créer un cluster avec les parties prenantes de la filière pour évaluer les opportunités présentes sur la chaîne de valeur du secteur (récolte, transformation, consommation) en favorisant le développement de l'entrepreneuriat ;
- Promouvoir une industrialisation locale du bois en favorisant le développement d'un artisanat de proximité, facteur de création d'emplois en milieu forestier ;
- Renforcer la synergie entre les parties prenantes de la filière (exploitants, fournisseurs, transporteurs, communautés de base etc. ;)
- Création d'un guichet unique à l'exportation du bois ; et révision à la baisse des frais de visa des DEC du ministère du commerce ;
- Identifier, organiser et encadrer le secteur informel en vue de le reverser dans le circuit formel;
- Réaliser les études de faisabilité du marché pour aboutir à la création des points de ventes locales et la promotion des PMI/PME dans le secteur;
- Créer une école de métier du bois avec un enseignement qualitatif et spécialisé pour les professionnels du bois et réactiver les centres de formation artisanale dans toutes les préfectures ;

- Organiser annuellement des foires- expositions nationales et internationales pour promouvoir l'activité commerciale et industrielle du bois et de ses dérivés;
- Instaurer le système de marteau pour la vente des billes aux PMI/PME pour les transformer et vendre à la population ;

Sous Secteur Faune

- Assurer la valorisation éco touristique des aires protégées;
- Réhabiliter le parc Zoologique de Bangui ;

A Moyen Terme

- Doter le Pays d'un Plan d'Aménagement faunique ;
- Mettre en place par l'Etat d'un plaidoyer institutionnel post-conflit en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour la gestion durable des écosystèmes ;
- Créer un centre de formation pour le contrôle et la surveillance de la faune sauvage ;
- Mettre en place d'une charte d'investissement des zones fauniques ;
- Mettre en place d'une coopérative de pêche pour optimiser la gestion des ressources halieutiques ;
- Mettre en place par l'Etat des mesures fiscales incitatives pour attirer les investisseurs (nationaux et étrangers) dans les sous secteurs pêche;
- Construire des chambres froides à proximité des zones des pêches ainsi que les techniques de fumigation avec des fours améliorés;
- Valider dans un bref délai le document stratégique des PFNL ;
- Protéger les arbres reproducteurs des chenilles ;
- Mettre en place d'une politique incitative pour valoriser et attirer les investisseurs dans le sous secteur ;

- Mettre en place d'une plate forme pour le fonds de l'économie verte dont la RCA s'est portée leader dans le domaine de PFNL.

Recommandations sur la Grappe de croissance Mines

Financement de la Recherche (Recherche, prospection et potentialité minière)

L'Etat doit promouvoir le partenariat Public-Privé dans le domaine de la Prospection, la Recherche et le Développement des activités minières, en vue de :

- Equiper le laboratoire de recherche du Département des Mines et de l'Université de Bangui (Laboratoire des Géosciences) ;
- Réaliser les travaux de recherches géologiques et minières, avec priorité à l'exploitation industrielle des substances minérales suivantes : l'or de Ndassima ; le diamant ; le calcaire de Bobassa ; les hydrocarbures du Nord et du Sud-Ouest; le fer
- Mettre en place d'une base de données minières ;
- Financer la Recherche (Recherche, prospection et potentialité minière)
- Assurer le financement et le recadrage des structures sous-tutelle ;
- Mettre en place un Conseil National de Recherches Géologiques et Minières regroupant l'Université de Bangui, le Ministère en charge des Mines et les sociétés minières.

Amélioration du climat de confiance (développement des activités des intervenants du secteur)

Que des mécanismes institutionnels de soutien et d'accompagnement des opérateurs économiques du secteur soient mis en place en vue de faciliter leurs accès aux crédits auprès des banques et les institutions financières. Ainsi, il faut :

- Rendre transparente la procédure de signature et de payement des bonus ;

- Elaborer un plan de formation des acteurs du secteur minier pour la connaissance des autres substances minérales ;
- Assurer la sécurisation en urgence des zones minières.

Bonne gouvernance (renforcement du cadre institutionnel et juridique)

Que le Gouvernement encourage l'harmonisation du cadre institutionnel et juridique (code minier, code pétrolier, lois de finances,...) en vue de rendre attractif le secteur minier centrafricain aux investissements tant nationaux qu'internationaux. Aussi, il faut :

- Vulgariser les informations relatives aux mécanismes fiscaux des exportations ;
- Faire la relecture de la loi portant Code Minier (2009) ;
- Faire un bon usage du Fond de Développement Minier (FDM) ;
- Mettre en place d'une commission interministérielle pour la révision du Code d'Investissement accordant des exonérations sur les équipements d'exploitation minière des Coopératives et Association des artisans miniers ;
- Créer une Banque de Développement minier.

Recommandations sur l'Amélioration du Climat des Affaires

A Court Terme

- Rendre opérationnel sans délai le Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMCAA), afin qu'il puisse suivre les réformes portant notamment sur les indicateurs du Doing Business ;
- Proposer dans la Loi des finances pour 2016, une réduction des coûts et frais de formalités pour la création d'une entreprise ;
- Diffuser et vulgariser les procédures et les coûts des formalités de création des entreprises;

- Rendre opérationnelles et/ou créer, par secteurs d'activités, les structures techniques de contrôle et d'attribution des autorisations administratives, pour le strict respect des normes ;
- Elaborer une charte Nationale des PME-PMI ;
- Promouvoir et autoriser la création d'un bureau de liaison de la Diaspora en Centrafrique pour faciliter les investissements et autres projets ;
- Renforcer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire ;
- Encourager l'Etat à associer dans la mesure du possible le secteur privé à certaines de ses missions officielles pour faciliter les opportunités d'affaire.
- Publier et vulgariser les mesures incitatives à l'investissement ;
- Accélérer la création d'un Fonds national de Garantie et de Centres de gestion agréés.
- Assouplir et simplifier la législation fiscal-douanière applicable aux PME ;
- Délocaliser le service d'identification fiscale auprès du Guichet Unique de Formalité des entreprises ;
- Rendre effectif à court terme le remboursement des crédits de TVA par l'Etat ;
- Rendre opérationnel le CAPMEA afin d'aider les PME – PMI et TPE dans la réalisation de leurs projets ;
- Favoriser la transparence dans les procédures de passation des marchés publics ;
- Réaffecter la Contribution au Développement Social (CDS) à sa destination première (Education et Santé) ;
- Prendre des mesures d'incitation fiscale en faveur des PME pour les trois premières années d'exercice de leurs activités en ce qui concerne l'IS, l'IFPP, l'IGU et la patente.

- Organiser des actions de sensibilisation pour promouvoir le civisme fiscal ;
- Adopter le projet de révision de la Charte des investissements ;
- Adopter le projet de Code de Commerce ;
- Appliquer et Suivre les réformes de l'OHADA dans le domaine de l'exécution des contrats ;
- Revoir le calcul de la taxe professionnelle pour les entreprises inscrites aux taux réels ;
- Encourager les opérateurs du secteur informel à intégrer le secteur formel par des mesures incitatives et des modules de formation.
- Respect, par les services déconcentrés de l'Etat aux postes de contrôle des missions qui leur sont assignées.

A Moyen Terme

- Créer une banque nationale d'investissement ;
- Promouvoir une synergie entre les grandes, les moyennes, les petites et les très petites entreprises ;
- Encourager la formation et la spécialisation des magistrats et juges chargés des affaires commerciales et foncières pour une bonne maîtrise des règles de procédures et une bonne administration de la justice ;
- Déconcentrer de manière progressive les structures d'accompagnement et d'appui au secteur privé dans les provinces ;
- Construire et réhabiliter les infrastructures de soutien à la croissance économique sur tout le territoire national ;
- Elaborer une stratégie nationale pour le partenariat Public-Privé ;
- Elaborer une fiscalité spécifique au secteur des transports afin de relancer cette activité ;
- Préconiser des mesures d'accompagnement en période de crise ;

- Créer un organe chargé de la promotion des Investissements ;
- Mettre en place une commission paritaire d'arbitrage entre l'administration fiscale et le contribuable ;
- Elaborer et publier le répertoire des entreprises en RCA ;
- Actualiser le guide de l'investisseur en Centrafrique ;
- Rendre accessible la base de données des projets d'investissements au Ministère du Plan ;
- Procéder à la relecture de la réglementation en matière de libéralisation des prix ;
- Renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption ;
- Finaliser les documents des projets de renforcement des capacités des structures de tutelle et d'appui au secteur privé et mobiliser les ressources pour leur mise en oeuvre ;
- Mettre en place l'Agence Centrafricaine de Normalisation(ACN) et l'Agence Nationale de Promotion des Exportations(ANPEX) ;
- Mettre en place un Conseil national d'Investissement en Centrafrique placé sous l'autorité du Chef de l'Etat ;
- Mobiliser les fonds pour indemniser les entreprises sinistrées pendant la crise ;
- Promouvoir la création d'entreprise en milieu jeune avec le soutien des banques ;
- Favoriser la mise en place des institutions de transferts d'argent et Micro finance à l'intérieur du pays ;

A Long Terme

- Créer une zone industrielle et de zones franches;
- Créer une société nationale d'investissement;

- Mettre en place des zones spéciales de stockage de marchandises au Cameroun, au Congo, au Soudan et au Sud-Soudan
- Institutionnaliser la tenue annuelle du Forum sur la promotion du secteur privé en Centrafrique.

Recommandations du Panel sur le financement des entreprises privées

A l'endroit de l'Etat

- Accélérer la mise en œuvre opérationnelle du CAPMEA avec l'appui du FAGACE pour faciliter l'obtention de dossiers bancables et l'accès aux financements bancaires
- Faciliter et promouvoir la création de Centres de Gestion Agréés
- Promouvoir l'adéquation Formation professionnelle/Emploi
- Organiser une conférence de donateurs et/ou lancer un emprunt obligataire auprès de la bourse régionale pour financer un programme national de reconstruction (Plan Marshal) ou les entreprises du secteur formel (haut du bilan)
- Créer un fonds national d'investissements dédié aux PME/TPE avec des spécialités par secteur d'activité (Agriculture, forêts, mines et autres à analyser)
- Créer un fonds national de garantie avec une prise de participation du FAGACE
- Simplifier les communications en matière de fiscalité
- Proposer une gestion axée sur les résultats aux Etats membres du FAGACE et de la BDEAC, à l'instar des entreprises, pour obtenir des solutions durables de financement
- Valoriser l'innovation des PME/TPE notamment celles des jeunes sans capital pour démarrer

- Refinancer les opérateurs économiques existants notamment les TPE, Koli/Wali Gara et SS2I
- Abaisser ou supprimer les taxes à l'importation du matériel informatique pour les PME/TPE (2 à 3 ordinateurs)
- Renforcer le Conseil Economique et Social à l'instar du CMC2A pour promouvoir les débats entre toutes les forces vives de la nation
- Garantir la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire national

A l'endroit de la BDEAC et de la FAGACE

- Promouvoir une plus grande proximité de ces institutions régionales avec les entreprises par la création d'agences nationales

A l'endroit des établissements de crédit

- Baisser les taux directeurs des crédits pour les rendre compétitifs par rapport à ceux appliqués dans la sous-région (Exemple : 20% contre 15% au Cameroun)
- Stimuler l'épargne à moyen terme pour financer les entreprises
- Créer une banque nationale dédiée au secteur minier qui utiliserait les stocks d'or et diamants accumulés en attendant la levée des embargos sur la RCA
- Evaluer les opportunités et risques des interventions en direction des entreprises
- Elaborer une politique de financement différenciée par typologie d'entreprises
- Créer des outils innovants de financement (Exemple : sociétés de capital risque ou crédit bail)
- Promouvoir d'autres types de garantie en complément des titres fonciers

- Créer de nouvelles agences dans les provinces
- Promouvoir les transferts d'argent par la téléphonie mobile pour réduire les frais financiers
- Organiser à court terme des journées d'information et de sensibilisation sur les offres de services financiers (banques et établissement de micro - finance)
- Simplifier les communications en matière d'accès au crédit pour les PME/TPE

A l'endroit des organisations professionnelles du secteur privé et des entreprises

- Promouvoir les partenariats inter - entreprises pour faciliter la sous-traitance locale
- Proposition de mettre comme exemple du § 4.1 : Proposer aux industriels du secteur forestier de mettre leurs résidus de bois précieux à la disposition des artisans pour réaliser des objets d'art